



20241121_Huma_Gaza : pendant le génocide, la torture continue

<https://www.humanite.fr/en-debat/gaza/gaza-pendant-le-genocide-la-torture-continue>

Par Rafaëlle Maison, agrégée des facultés de droit, professeur des universités.

La mort du docteur Adnan Al-Bursh sous la torture semble avoir été récemment confirmée. Ce célèbre chirurgien de Gaza fut arrêté en décembre 2023 par l'armée israélienne à l'hôpital Al-Awda, où, comme tant d'autres, il cherchait à soigner. D'après les sources disponibles, le docteur aurait été violé jusqu'à la mort par ses geôliers israéliens (« *likely raped to death* », selon Francesca Albanese, la rapporteuse spéciale de l'ONU). Le témoignage d'un détenu l'ayant aperçu, avant sa mort, le bas du corps dénudé, paraît confirmer une pratique dont la légitimité est ouvertement discutée en Israël. L'Agence des Nations Unies pour les réfugiés Palestiniens, l'UNRWA, a aussi rendu compte de violences subies par ses employés, alors que nos gouvernements décidaient de dé-financer ses activités, vitales depuis 1949.

Le docteur Adnan Al-Bursh aurait ainsi subi, pendant de longs mois, la violence d'un Etat, et de ses agents, que les gouvernements du monde occidental continuent de soutenir. Mais regardons les faits. Regardons l'état dans lequel Muazzaz Abayat, un Palestinien de Bethléem, est sorti des geôles israéliennes : son regard détruit, son corps radicalement brisé. L'image de cet homme, encore en vie, laisse imaginer ce qu'il a pu subir. « *J'ai la prison en moi* » affirme-t-il à ceux qui viennent le rencontrer dans le lieu de soin où il a pu être accueilli avant d'être, apparemment, de nouveau arrêté. Ainsi, la torture de détenus palestiniens continue pendant le génocide de Gaza. Et le discours de la civilisation affrontant la barbarie est épuisé.

Si les opérations militaires à Gaza ne font pas fléchir ces gouvernements ; si, devant l'opinion publique, ces opérations peuvent encore être présentées comme justifiées par la nécessité d'éradiquer le Hamas, QUI justifiera la torture de ceux qui se trouvent, impuissants, sous la garde de leurs bourreaux ? Ceux dont nous pouvons observer la condition individuelle. QUI osera dire qu'il est militairement nécessaire de les briser et de leur infliger, pendant de longs mois, ces souffrances ? Et alors, si ces faits sont regardés en face, la réalité collective de Gaza apparaîtra peut-être.

Car, ainsi que le relève encore Médecins sans frontières ces jours derniers, les Palestiniens – c'est-à-dire aussi les enfants de Palestine – ont, à Gaza, le choix entre « *se faire tuer en cherchant à fuir ou mourir assiégés à domicile* ». Le génocide de Gaza, encore récemment attesté par un Comité spécial de l'ONU, prend des formes particulières qu'il faut comprendre et ne pas minimiser. Ces formes sont d'abord le siège, c'est-à-dire l'enfermement dans l'espace de Gaza, dont les bordures terrestres, aériennes et maritimes sont entièrement

Comité pour une Paix Juste au Proche-Orient asbl

ONG de développement - 136-138, rue Adolphe Fischer, L-1521 Luxembourg

IBAN: LU09 0019 2855 6791 9000 BIC: BCEELULL

+352 4 004 2764 | contact@paixjuste.lu | www.paixjuste.lu



contrôlées par Israël. C'est cet enfermement qui permet de priver des biens vitaux et ainsi porter la mort lente que vise la Convention sur le génocide.

Une mort lente revendiquée dès le 9 octobre 2023 par le ministre de la Défense Yoav Gallant pour les « *animaux* » qu'Israël combat : la « *soumission intentionnelle du groupe à des conditions d'existence devant entraîner sa destruction physique totale ou partielle* » de l'article II c) de la Convention sur le génocide de 1948. La mort lente est aussi infligée par la destruction des foyers et les ordres de déplacements vers des lieux, dans l'espace clos de Gaza, dont tous savent désormais qu'ils ne sont pas sûrs. Il faut donc survivre, dans l'anxiété de la prochaine frappe, sous des tentes de fortune, environné de déchets et de misère. La mort lente, c'est aussi le défaut de soin puisque les hôpitaux sont dévastés par les bombardements israéliens. Cette destruction progressive s'ajoute à la mort brutale due aux mêmes bombardements massifs, inédits, qui ont tué plus de 40 000 Palestiniens et probablement laissé plus de 10 000 d'entre eux sous les décombres.

Le génocide de Gaza prend des formes distantes, technologiques, des formes de contrôle militaire des frontières et d'ordres d'évacuation tombés du ciel. Il prend aussi des formes concrètes qui s'accomplissent par les soldats israéliens servant à Gaza : les conducteurs de bulldozers qui, semble-t-il, aplatissent les tentes de personnes réfugiées à proximité des hôpitaux, les exécutions sommaires apparemment conduites dans certains de ces hôpitaux, auxquelles aurait succédé, ainsi que le rapporte l'ONU, l'enfouissement des corps dans des charniers finalement découverts. La forme concrète aussi, en Israël, de l'humiliation puis de la torture infligée à ceux qui ont été arrêtés. Ce génocide révèle une négation de l'humanité d'autrui qui s'exprime dans la restitution à Gaza de dépouilles non identifiées, et dans la pratique de la torture jusqu'à la mort. Alors, qu'on se souvienne vraiment de Maurice Audin !
